

## Concertation bruxelloise de l'aide aux sans-abris

### PV de la réunion du 21 avril 2017

**Présents:** Vincent Desirote (CPAS St Gilles), Grégoire Kireeff (SPB-service logement), Vincent Manteca (Samusocial), Anne-Sophie Verriest (CCC), Geneviève Loots (MDM), Jasper De Witte (la Strada), Amaury Villers (COCOF), Birger Blancke (Bico-Federatie), Betty Nicaise (FDSS), Jean Peeters (Front commun des SDF), Claire Masson (STIB), Pierre Ryckmans et Adrienne Vanvyve (IDR), Cédric Strebelle (coordination sans-abri Ixelles)

**Excusés:** Annick Mandane (COCOF), Christine Vanhessen (AMA), Brigitte Paternostre (CCC), Isabelle Etienne (La Strada)

**Modérateur:** Yahyâ H. Samii, directeur van la Strada

**Rapporteur:** Annette Perdaens (la Strada)

#### 1. Approbation du PV du 17 février 2017

Le PV est approuvé.

#### 2. Présentation de l'action "Face à face pour un logement" par Infirmiers de rue, présentée par Pierre Ryckmans et Adrienne Vanvyve.

##### **Description de l'action.**

L'action prévue prévoit d'organiser une enquête par entretiens afin d'obtenir des informations sur la qualité de vie et sur la situation des personnes sans abri. **Cette enquête vise uniquement à établir le profil des personnes qui vivent à la rue.** Le dénombrement de 2014 réalisé par la Strada et par ses partenaires a répertorié à l'époque un chiffre de 400 personnes. Cette enquête (malgré les déclarations faites, notamment dans la presse) n'est certainement pas un dénombrement (qui est organisé régulièrement par la Strada et ses partenaires, avec une méthode et des caractéristiques spécifiques). Cette enquête sera complémentaire au dénombrement officiel parce qu'il ne vise qu'une partie des personnes ciblées par le dénombrement (les personnes vivant à la rue). Le but n'est pas de compter, de dénombrer, mais de savoir "qui sont-ils?"

Il s'agit de mieux connaître ces personnes et de pouvoir ensuite se faire une idée de **la meilleure solution** à leur offrir.

La suite de cette enquête visera à organiser **une campagne qui vise à leur trouver 400 logements** (toujours selon le chiffre avancé en 2014).

##### **La méthode.**

- Modèle méthodologique expérimenté à l'étranger (pas en Belgique) mis en place par l'asbl Community Solutions portant sur la protection des risques de mortalité, sur base de 5 critères:
  - les parcours individuels
  - les risques pour soi et pour les autres
  - l'état de santé mentale, somatique, les assuétudes
  - la capacité de répondre à ses besoins

- l'entourage
- Intérêt de comparer les résultats avec les autres pays
- Objectif: créer une dynamique de conscientisation des citoyens envers le phénomène du sans-abrisme.
- Toutes les forces vives sont les bienvenues. IDR est le service qui lance l'opération, mais l'organisation est partagée entre les services partenaires. Sont déjà partenaires: Habitat et Humanisme, Entraide St Gilles, SMES, Forum contre les inégalités, Croix Rouge
- Travail effectué avec des bénévoles largement recrutés. Lors du premier entretien, un professionnel montre au bénévole comment questionner la personne  
2 volets: 3 soirs d'entretiens (en soirée et durant la nuit), questions fermées, les personnes questionnées sont identifiées nommément, puis encodage des réponses  
Répartition des bénévoles en 4 catégories: les interviewers, les encodeurs, les accueillants et les reporters (vidéo, photographes,...)

## Les questions et quelques réponses.

- Si cette enquête vise à créer une dynamique de sensibilisation du large public vis-à-vis des personnes sans abri, pourquoi n'avoir pas profité de l'occasion pour développer la lutte contre la discrimination au logement? Il faut dégoupiller les différents blocage à l'accès au logement.
- Quels sont les canaux choisis pour informer le secteur: contacts via le groupe de travail, contacts pris à l'occasion du travail de rue, dans les stations STIB. La prochaine étape sera la diffusion le 10 mai d'un appel large dans les médias et dans le secteur.
- Gestion des bénévoles. Recrutement lancé également via les Hautes écoles, assistants sociaux, sociologues, anthropologues,... Langues recherchées: roumain, polonais, russe,... Formation obligatoire de 4 heures (sur le contexte, le questionnaire, les méthodes d'approche, des exercices en duo,...)
- Pourquoi se fixer un nombre de 400 personnes? Ce nombre n'est qu'un repère. L'essentiel est de trouver ensuite une réponse aux besoins de logement de ces personnes.
- Pourquoi n'avoir pas plutôt cherché des informations via le rapport d'activité d'asbl telles que le Samusocial ou Médecins du Monde?
- Cette action ne risque-t-elle pas de donner de faux espoirs? L'action va prendre du temps et l'énergie de nombreux acteurs (bénévoles et personnes sans abri) alors qu'il n'y a toujours pas plus de solutions de logement. Le projet vise précisément à donner de l'espoir qui positionne le citoyen comme "bienveillant" envers la personne sans abri, une sorte d' "ange gardien". Par rapport aux autorités, IDR espère ainsi que la demande créera des réponses en agissant en quelque sorte comme un électrochoc; arriver à favoriser un débat entre citoyens et responsables politiques.
- Comment gère-t-on le dévoilement des personnes interviewées? Que va-t-on faire des données récoltées (histoire, caractéristiques socio-économiques, données médicales, sociales,...). Qui y aura accès? Et à quelles conditions? Comment prioriser les profils? Quelles informations transmettre et à qui? En ce qui concerne les données récoltées, les démarches sont entreprises auprès de la Commission Vie privée. Avec les autres associations, il y aura un protocole de partage de données. Dans un premier temps, elles seront encodées dans une base de données. Les priorités s'articulent autour de scores définissant le degré de vulnérabilité des personnes.

- Qu'en est-il des personnes sans papiers? Parmi les Morts de la rue, les Polonais sont majoritaires ...

## **Des expériences positives.**

Le service prévention de la commune d'Ixelles organise une concertation sans-abris depuis un certain temps. La réunion du 27 avril a pour objectif de réunir les acteurs spécialisés et les services communaux afin de trouver des solutions pérennes en termes d'accueil de jour, de logements, de communication des outils d'information notamment. Des initiatives multiples émergent: un GT logement, un festival SolidarIxelles (village associatif avec stands) les 27 et 28/5 sur le thème du sans-abrisme, dont les bénéficiaires iront à "RollingDouches".

## **Mettre l'accent sur certains aspects essentiels du bénévolat v/v professionnalisme.**

- Attention à ne pas donner une image tronquée de la réalité du sans-abrisme de type "on ne fait rien!", à faire recours au privé en réaction au manque croissant du secteur public, à exploiter la complémentarité entre citoyens (encadrés) et professionnels
- porter attention aux dérives possibles lorsque les professionnels doivent reprendre la main de l'aide bénévole, lesquels peuvent se mettre dans des situations ingérables dont ils ne sortent plus et qui risquent de générer des problèmes qui pourraient décredibiliser l'action des professionnels du social. Ceci implique le nécessaire encadrement de longue durée des bénévoles
- enfin, porter une attention particulière à la gestion des données et à la protection des personnes

## **3. Débat et avis au sujet du projet d'ordonnance relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans-abri. Présentation des amendements introduits par les Fédérations AMA et Bico.**

### **Dernières informations:**

- Le Comité d'experts voit ses missions modifiées: l'examen du projet se fera chapitre par chapitre, avec les experts correspondants en vue de débats concrets sur l'ordonnance et les arrêtés
- l'avis de la Commission Vie privée a été demandé sur la première mouture de l'ordonnance
- la section Aide sociale du Conseil consultatif n'a pas encore été sollicitée par les politiques
- certains services ont émis des remarques comme les CPAS et Médecins du Monde
- la presse s'est saisie de la question
- les cabinets assurent que tous les avis émis par les acteurs de terrain sont examinés et pris en compte

### **Bico fédé s'exprime au nom des 2 fédérations.**

#### 3 demandes:

- souhaite poursuivre le travail avec les cabinets
- reste dans l'attente de réponses aux questions posées
- est demandeur du comité d'experts

Les fédés ont envoyé une lettre aux cabinets et proposent des amendements en termes de principes de base: la personne au centre des préoccupations, les besoins objectifs, l'aide non linéaire, les ressources, la problématique du logement et de la parentalité, le statut administratif (qui ne doit pas être un frein à l'aide), l'absence de mention sur la mission de la Strada, des fédés et des capteurs de logement, la limite de l'action envers les personnes sans papiers, la prévention,...

Cependant, les fédés n'ont pas pris position sur les éléments qui ne sont pas clairs, elles attendent des explications.

## Remarques

- L'ordonnance ne fait nulle part allusion à la catégorie ETHOS "logement précaire", soit les personnes hébergées provisoirement chez des amis ou dans leur famille. Des craintes sont formulées quant à une modification de l'adresse de référence (suppression de cette adresse auprès d'autres acteurs que les CPAS)
- la définition de la maraude dans l'ordonnance ne correspond absolument pas à la réalité du terrain. A différencier du travail de rue. Quels sont les services concernés? A-t-on besoin d'équipes subventionnées qui ne font que circuler dans la ville et informer OU y a-t-il un minimum d'exigences pour répondre aux objectifs?
- qu'en est-il du diagnostic médical?
- Ne pas négliger la sémantique utilisée, elle a un impact important en termes de subventionnement
- Calque-t-on l'ordonnance sur ce qui existe ou a-t-on une vision d'avenir?
- Les missions d'insertion et d'urgence sont déséquilibrées notamment sur la question des dossiers partagés, sur la plus-value qui leur est attribuée. Quel est leur champ d'intervention respectif? Exemple du dossier social. Comment le partager? Quelle plus value lui donner? Il serait plus opportun de supprimer la distinction entre insertion et urgence
- que devient l'asbl Ariane pour l'aide à court terme et la mise à l'abri?
- Rien n'est spécifié sur la "sortie de l'entonnoir", alors qu'on précise les questions relatives à l'entrée dans le sans-abrisme
- que fait-on sur le long terme? Rien n'est spécifié.
- Rien n'est spécifié sur la prévention
- Quels liens avec d'autres secteurs? Il est important de construire des liens permanents avec les secteurs connexes, tels que la santé mentale, les maisons médicales, la toxicomanie, les hôpitaux,...
- Sur la question des migrants, le discours officiel est de dire qu'il faut que le fédéral prenne ses responsabilités. A remarquer que l'ordonnance n'interdit pas leur prise en charge, mais ne la subventionne pas.... Personne n'en prendra la responsabilité. La réalité ne correspond absolument pas aux arguments juridiques et institutionnels
- Quel est l'impact de l'urgence sur les centres de jour?
- La distinction entre concertation et coordination est fort floue. La concertation ("binnen") est ce qui se passe au sein de nos réunions: un partage de la réflexion, la poursuite de pistes de réponses et une intention de mieux se connaître et de partager les pratiques, un interface entre le politique et le terrain pour mieux se comprendre. La coordination par contre ("boven") est de mieux travailler entre soi en définissant qui fait quoi et comment. Comment y faire appel? Par quelles procédures? Qu'est-ce qu'on attend des organes de coordination et *quel est leur intérêt pour les personnes sans abri ?*
-

## La coordination:

### Position de la Strada sur le BIS

- Quel rôle spécifique pour le BIS? Il sera en tous cas différencié du travail actuel de la Strada (Observatoire/recherche, concertation/Information).
- L'idée est de chercher un modèle de plus-value pour le secteur selon deux principes:
  - comment renforcer la coordination au quotidien au sein de nos équipes?
  - Quel bénéfice en tirer et qu'est-ce que cela implique concrètement?
- On peut également travailler la coordination autour de la situation individuelle de la personne sans abri et avec sa participation active (ce qu'on appelle la "clinique"). Cette méthode est pratiquée notamment dans le secteur de la santé mentale

### Questions/Remarques:

- Que fait-on des compétences territoriales des CPAS? Quelle réflexion et quelle répartition doit-on envisager pour que toutes les communes se sentent impliquées? Actuellement, les services publics ont accès à la BCSS mais il faut constater que les mises à jour se font avec retard et que le SPP Intégration sociale doit se prononcer fréquemment sur des conflits de compétence territoriale
- Quel rôle pour les centres de coordination actuels?
  - Exemple de la commune d'Ixelles: Jusqu'à présent, chaque service travaillait de son côté, ils se sont mis maintenant autour de la table pour se coordonner et mieux se connaître. Les propriétés communales ont par exemple permis la mise à disposition d'immeubles et le relogement pour l'accueil des Roms. On s'y concerta d'abord et ensuite on entreprend une démarche de coordination transsectorielle au sein de la commune.
  - Autre exemple dans le Limbourg. Les partenaires ne sortent pas de la réunion tant qu'ils n'ont pas trouvé de solution! La STIB procède de même dans certains cas. Ce travail ne peut effectivement se réaliser qu'au sein de petits groupes de travail
- Dans le cas de la coordination autour de la personne, ce qui est difficile, c'est l'application d'une nouvelle logique de travail (travail concerté avec la personne elle-même), le temps à y consacrer, la motivation des travailleurs,... Le temps (énergivore) à consacrer à ce type de travail n'est pas pris en compte dans les différentes ordonnances et décrets bruxellois

## **Rendre avis en tant que Comité de concertation**

La Concertation a convenu de rendre un avis sur base de l'impact de l'ordonnance sur les personnes sans abri: qu'est-ce qui changera dans leur vie?

Quelles étapes prévoir dans la remise d'avis?

La Strada va rédiger cet avis au nom de la Concertation. Pour accélérer le processus, on procédera par mail.

## **4. Divers**

- Organisation en mai d'un Midi de la Strada au sujet du secret professionnel
- Rapport relatif aux résultats des dénombrements de 2016 et 2017 publié en juin. Une réunion de validation a lieu le 27 avril.
- Cérémonie des Morts de la rue le 3 mai à 11h à l'hôtel de ville de Bruxelles